

De
Magali Carrière
Erick Emmanuel Mbassi

A
Madame Véronique Lucietto, Inspectrice du secteur de Pompey

Copies
Monsieur le Recteur, Jean-Marc Huart
Monsieur le Dasen, Philippe Tiquet
Mesdames et Messieurs les inspecteurs.rices de Meurthe et Moselle par e-mail
Les réseaux sociaux

Malleloy, le 5 février 2020

Madame,

Nous avons bien reçu votre mail du 4 février 2020.

Dans un premier temps, veuillez être assurée que, par principe, nous respectons votre personne et que nous ne pouvons juger aujourd'hui de vos qualités humaines.

Par contre, nous connaissons suffisamment l'institution que vous représentez pour remettre en question sa capacité à assumer le rôle que l'Etat lui a confié. Diverses études (notamment PISA) démontrent régulièrement les mauvais résultats de l'Éducation nationale dans tous les domaines: aggravation des inégalités sociales, stigmatisation et exclusion d'enfants, pressions diverses envers les enseignants et les enfants, niveau scolaire qui se dégrade depuis des années, violences en tout genre menant au mieux à la démission, au pire au suicide.

Votre institution ne peut en rien garantir, ni préserver le droit à l'instruction des enfants.

Nous sommes donc entièrement opposés au contrôle de l'Etat sur l'instruction de nos enfants. Cette loi est illégitime et il est du devoir de tout citoyen de faire évoluer les lois dans un pays démocratique.

Nous, Magali Carrière et Erick Emmanuel Mbassi, parents de Ndollo et Soham Mbassi avons choisi d'offrir une éducation et une instruction basée sur la confiance, libérée de tout programme, de tout contrôle préétabli et de toute attente. Nous en prenons consciemment la pleine et entière responsabilité.

La responsabilité de l'instruction revient, en premier lieu aux parents. Ils décident en premier ressort s'ils choisissent de s'occuper de cela ou de confier ce rôle à une autre entité.

Les lois de notre pays doivent nous permettre de jouir pleinement de ce droit.

Nous avons la certitude que, d'une manière ou d'une autre, les lois évolueront dans ce sens. Néanmoins, aujourd'hui, les représentants de l'Etat pénètrent de force dans l'espace intime des familles, sans prendre le soin d'essayer de comprendre ce qui s'y passe, imprégnés de certitudes quant à ce que doit être l'instruction. Ce protocole de contrôle est d'une violence et d'une arrogance inouïe.

Nous n'avons aucune garantie d'être respectés dans nos choix.

D'autre part, Madame, vous écrivez que vous respecterez le déroulé proposé par le recteur. Pourtant, à plusieurs reprises chez des familles amies ça n'a pas été le cas: les temps 1 et 2 se sont déroulés en parallèle et non à la suite l'un de l'autre, et les questions ont largement débordé du cadre fixé par la loi. Pendant que vous discutiez avec les parents, les enfants ont été submergés de questions, sans réel rapport les unes avec les autres dans un temps très court.

Là encore, comment croire au respect?

Pour toutes ces raisons, Madame, notre entretien sera enregistré et ce même sans votre accord. Vous trouverez ci-joint une circulaire intéressante au sujet de l'enregistrement des agents de la fonction publique.

Veuillez, Madame, être assurée de notre bienveillance envers votre personne.

Magali Carrière

Erick Emmanuel Mbassi